



Catalogue Vacances Été 2022



Vivez l'expérience

Parenthèses



Chères vacancières et chers vacanciers,

Nous sommes heureux de vous proposer notre catalogue « **Séjours de vacances de l'été 2022** ».

Dans la continuité de ce que nous vous avons proposé l'année dernière, nous vous présentons des **destinations Morbihannaises** mais aussi **en dehors du département**.

Nos séjours sont pour tous les adultes de **plus de 18 ans**.

Le nombre d'accompagnants, sur chaque destination, est adapté à vos capacités et vous permet de **vivre les vacances qui vous conviennent**.

Nous vous proposons des animations et des activités originales que vous pourrez faire avec le reste du groupe mais aussi, tout seul, à deux, à trois ou en couple...

Nous restons à l'écoute de vos envies, **n'hésitez pas à nous dire ce que vous voulez faire pendant vos vacances**.

Prenez bien connaissance de la page sur vos besoins d'accompagnement pour choisir le groupe qui vous convient.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider dans cette belle aventure, notamment pour les transports.

Vous pouvez contacter Parenthèses au siège social de l'Adapei.

Dans votre entourage, il y a peut-être des talents de musiciens, de danseurs, des âmes d'artistes, des animateurs de jeux, de bons cuisiniers et des crêpiers...

Ils sont les bienvenus pour enchanter l'une de nos soirées !

Nous vous souhaitons une belle découverte de ce catalogue et une excellente année 2022 !

A très bientôt,

Pierre Jandot et toute l'équipe Parenthèses

Ce que vous trouverez dans ce catalogue Été 2022

Vos besoins en accompagnement.....	page 3
Les groupes.....	page 4
Point infos pratiques.....	page 5
Comment s'inscrire.....	page 6
Des aides pour financer votre séjour.....	page 7

Récapitulatifs des séjours	page 8
----------------------------------	--------

 Les Promeneurs	page 11
--	---------

 Les Touristes.....	page 13
--	---------

 Les Voyageurs.....	page 18
--	---------

Bulletin de préinscription.....	page 23
---------------------------------	---------

Bulletin d'inscription.....	page 25
-----------------------------	---------



Mode d'emploi pour bien choisir votre séjour

Ce catalogue est réalisé en Facile à Lire
et à Comprendre pour vous permettre
de choisir vous-même vos vacances.

Vos besoins en accompagnement en 3 étapes

• ÉTAPE 1

Vous devez reconnaître votre besoin d'accompagnement.
Un besoin en accompagnement c'est par exemple lorsque l'on a besoin de l'aide
d'un accompagnateur pour faire sa toilette ou pour se déplacer.
Votre besoin d'accompagnement vous guidera vers le groupe qui vous convient.
Ainsi vous choisirez mieux votre séjour de vacances.
Votre séjour respectera vos besoins, vos envies et vos attentes.

Il y a 3 groupes de vacanciers. L'explication est à la page 4.

-Les Promeneurs

-Les Touristes

-Les Voyageurs



Les Promeneurs :
Vous avez **souvent** besoin
d'un accompagnateur.



Les Touristes :
Vous avez **parfois** besoin
d'un accompagnateur.



Les Voyageurs :
Vous êtes autonome et vous appréciez
la présence d'un animateur.

• ÉTAPE 2

Vous pouvez repérer **les activités qui vous intéressent** à l'aide des pictogrammes ci-dessous. Les activités sont variées pour tous les séjours !



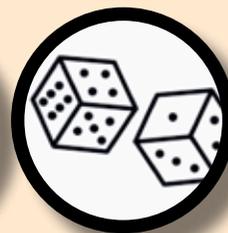
Animaux



Détente



Promenades



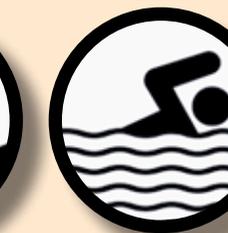
Jeux



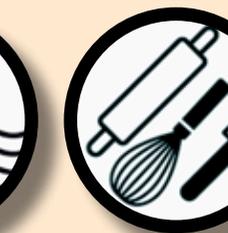
Shopping



Randonnées



Baignades



Cuisine



Arts créatifs

• ÉTAPE 3

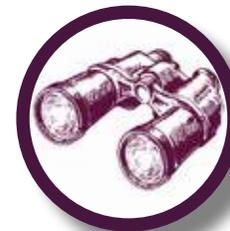
Vous choisissez **le séjour qui vous convient le mieux** de la page 8 à la page 22.

●●● *Le groupe « les Promeneurs »*
Vous avez souvent besoin d'un accompagnateur

Vous êtes dans le **groupe des promeneurs** si vous avez besoin de l'aide d'un accompagnateur :

- pour la **toilette** et vos **vêtements**,
- pour les **repas**,
- pour être **bien dans un groupe** et **échanger** avec **les autres vacanciers**.
- pour les **activités** et les **sorties**.

Si elles durent trop longtemps, vous pouvez être **fatigué**. Vous avez besoin d'avoir des **repères** et un **rythme calme** pendant la **journée**.



●●○ *Le groupe « les Touristes »*
Vous avez parfois besoin d'un accompagnateur

Vous êtes dans le **groupe des touristes** si vous avez parfois besoin de la présence d'un accompagnateur pour vous encourager :

- pour la **toilette** et vos **vêtements**,
- pour les **repas**,
- pour être bien **dans un groupe** et **échanger** avec **les autres vacanciers**.

Vous avez besoin de la **présence d'un accompagnateur** pour les **activités** et les **sorties**. Vous aimez faire **beaucoup d'activités**.



●○○ *Le groupe « les Voyageurs »*
Vous êtes autonome et vous appréciez la présence d'un animateur

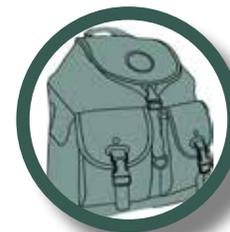
Vous êtes dans le **groupe des voyageurs** si vous gérez seul ou parfois avec la présence d'un accompagnateur :

- votre **toilette** et vos **vêtements**,
- le **temps des repas**.

Vous êtes **bien dans un groupe** et vous arrivez **facilement** à échanger avec les autres vacanciers.

Vous avez besoin de la **présence discrète** d'un accompagnateur **pour participer aux activités et aux sorties**.

Vous aimez faire **beaucoup d'activités**.



Point infos pratiques



Pour tous les séjours

- Un accompagnant vous aidera si vous avez besoin.
Par exemple, pour l'argent de poche, pour des sorties, pour les gestes de la vie quotidienne ou pour un conseil.
- Si vous avez un traitement médical, il doit être dans un pilulier (il est conseillé de prévoir 2 jours en plus de traitement).
- Si vous avez besoin de matériel médical, vous devez transmettre votre demande et l'ordonnance à Parenthèses.
- Si vous avez l'habitude de sortir librement de chez vous, vous pourrez sortir seul sans accompagnant pendant le séjour.
- Pour chaque séjour, regardez bien :
 - Le lieu et les dates
 - La taille du groupe
 - Le type de logement
 - Les particularités de transport
 - Les activités et visites proposées



Les transports -Arrivée et Départ-

- Un parent ou un ami accepte de vous conduire sur le lieu du séjour et reviendra vous chercher.
- Vous conduisez votre véhicule.
Vous viendrez sur le lieu du séjour et repartirez par vous-même.
- Vous n'avez aucun moyen pour venir et repartir :
 - Demandez dans votre établissement ou au SAVS pour vous aider.
 - Contactez Parenthèses pour planifier et organiser un service de transport interne (service facturé en plus selon le trajet demandé).
- Les horaires d'arrivée et de départ sur les lieux de séjour vous seront communiqué avec la convocation.



Comprendre le tarif de vos vacances

Lorsque vous partez en séjour vous payez chaque jour :

- **Ploërmel / Séné :**
 - Salaire des 8 accompagnants : 74 € par jour
 - Le logement : 0 € par jour
 - Le ménage (entreprise) : 6.5 € par jour
 - La nourriture traiteur : 37 € par jour
 - Les activités : 10 € par jour
 - Les véhicules : 0 € par jour
 - Les déplacements : 1.5 € par jour
 - Les frais de services : 3 € par jour
 - Total : 132 € par jour => 1 980 € pour 2 semaines.
- **Séjour dans les Landes / Montagne et Châteaux :**
 - Salaire des 2 accompagnants : 30 € par jour
 - Le logement : 57 € par jour
 - Le ménage (entreprise) : 0 € par jour
 - La nourriture gestion libre : 10.5 € par jour
 - Les activités : 12 € par jour
 - Les véhicules : 8.5 € par jour
 - Les déplacements : 5 € par jour
 - Les frais de services : 3 € par jour
 - Total : 126 € par jour => 1890 € pour 2 semaines

Pour rappel : Lorsque vous payez les activités et la nourriture, vous payez également celles des accompagnants.

Comment s'inscrire en 3 étapes ?



• ÉTAPE 1

Le dossier d'inscription est à la fin du catalogue.

1. Contactez Parenthèses par mail ou téléphone pour poser une option sur le séjour qui vous intéresse.

Mail : vacancesetloisirs@adapei56.net - Tél. : 02 97 63 36 36

2. Remplir le dossier d'inscription (si besoin, faites-vous aider par votre foyer, SAVS, assistantes sociales).

3. Payer un acompte de : **250 € pour une semaine de séjour.**

500 € pour deux semaines de séjour.

Soit par chèque bancaire, virement ou chèques vacances.

4. **Après la pose d'option, vous avez 15 jours pour envoyer le dossier complété et le paiement à l'adresse suivante :**
ADAPEI du Morbihan - Service Parenthèses 2 allée de Tréhornec BP 116 - 56003 Vannes Cedex



• ÉTAPE 2

A réception de votre dossier, Parenthèses vous confirme votre inscription définitive ou vous propose une solution alternative.

Les ordonnances se rapportant aux besoins en matériel médical doivent être envoyées **avant le 3 juin 2022.**



• ÉTAPE 3

Il vous reste le solde de votre séjour à payer. Vous devez faire parvenir votre règlement avant le 1er juillet 2022.

Vous pouvez payer par chèque bancaire, virement ou chèques vacances.

Bon à savoir : Si vous souhaitez étaler le paiement de votre séjour ou payer en plusieurs fois, merci de nous le préciser dès la pose d'option pour que *nous puissions vous proposer une solution appropriée.*



Des aides pour financer vos vacances !

PCH
Prestation de Compensation du Handicap

Prestation de Compensation du Handicap (PCH) : Démarches à faire auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) via le formulaire cerfa n°15692*0 Attention : uniquement pour un séjour adapté.

MUTUELLE

Mutuelle : Vous renseigner directement auprès de votre mutuelle.

retraite

Caisse de retraite : Vous renseigner auprès de votre caisse de retraite complémentaire.

CSE
Comité Social Économique

Comité Social Économique : Vous renseigner auprès du CSE (ex «comité d'entreprise») de votre employeur.

ancy

ANCV : Un formulaire est à retirer auprès de l'Adapei du Morbihan (hors ESAT).

CAF

Pour les familles :

CAF : Vous renseigner auprès du service social de la CAF.

Demande de rendez-vous au 0810 25 56 10.

CCAS : Vous renseigner auprès de votre commune de résidence.

Morbihan

Conseil Départemental du 56 : Vous renseigner auprès du Centre Médico-Social (CMS) de votre secteur.

Pour de plus amples renseignements,
vous pouvez contacter le service social de l'Adapei du Morbihan :

Secteur Vannes : Isabelle LERAY : 06 47 36 31 18 / ileray@adapei56.net
Secteur Lorient : Juliette HYON : 06 86 32 49 80 / jhyon@adapei56.net





Les Promeneurs

Les séjours 2022

Des vacances à votre rythme



N° de page	Lieu du séjour	Type d'accompagnement	Hébergement	Capacité d'accueil	Dates	N° du séjour
11	Séjour à Séné « Cirque et Animaux, Séné que du bonheur »	Vous avez souvent besoin d'un accompagnant	Internat IME Le Bois de Liza	10 vacanciers 8 accompagnants 20 chambres	Du samedi 23 au samedi 30 juillet 2022	1
					Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022	2
					Du samedi 13 au samedi 20 août 2022	3
12	Séjour à Ploërmel « Découvertes artistiques, contes et légendes »	Vous avez souvent besoin d'un accompagnant	Internat IME Les Bruyères	10 vacanciers 8 accompagnants 20 chambres	Du samedi 23 au samedi 30 juillet 2022	4
					Du samedi 30 juillet au samedi 6 août 2022	5
					Du samedi 6 au samedi 20 août 2022	6



Les Touristes

Les séjours 2022

Des vacances à votre goût...



N° de page	Lieu du séjour	Type d'accompagnement	Hébergement	Capacité d'accueil	Dates	N° du séjour
13	Séjour à Ploemeur 1 « Des vacances festives »	Vous avez parfois besoin d'un accompagnant	Internat IME Fort Bloqué	7 vacanciers 3 accompagnants 10 chambres	Du samedi 23 au samedi 30 juillet 2022	7
					Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022	8
					Du samedi 13 au samedi 20 août 2022	9
14	Séjour à Ploemeur 2 « Yec'hed mat ! Culture Bretonne »	Vous avez parfois besoin d'un accompagnant	Internat IME Kerdiret	7 vacanciers 3 accompagnants 10 chambres	Du samedi 23 au samedi 30 juillet 2022	10
					Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022	11
					Du samedi 13 au samedi 20 août 2022	12
15	Séjour à Quistinic « Campagne et animaux »	Vous avez parfois besoin d'un accompagnant	La grange à marie	8 vacanciers 3 accompagnants 8 chambres	Du samedi 30 juillet au samedi 06 août 2022	13
					Du samedi 06 au samedi 13 août 2022	14
					Du samedi 13 au samedi 20 août 2022	15
16	Séjour Maine et Loire « Entre ville et nature »	Vous avez parfois besoin d'un accompagnant	Gîte	7 vacanciers 3 accompagnants 5 chambres	Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022	16
17	Séjour à Font Romeu « Le nez dans la poudreuse »	Vous avez parfois besoin d'un accompagnant	Chalet de montagne	8 vacanciers 4 accompagnants 5 chambres	Du samedi 28 janvier au samedi 4 février 2023	17



Les Voyageurs

Les séjours 2022

Des vacances comme vous les voulez...



N° de page	Lieu du séjour	Type d'accompagnement	Hébergement	Capacité d'accueil	Dates	N° du séjour
18	Séjour à Quiberon 1 « Découverte et tourisme »	Vous appréciez la présence d'un accompagnant	Ecole Nationale de Voile	8 vacanciers 2 accompagnants 10 chambres	Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022	18
					Du samedi 13 au samedi 20 août 2022	19
19	Séjour à Quiberon 2 « Mer et voile »	Vous appréciez la présence d'un accompagnant	Ecole Nationale de Voile	8 vacanciers 2 accompagnants 10 chambres	Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022	20
					Du samedi 13 au samedi 20 août 2022	21
20	Séjour Montagne et Châteaux « De grands espaces et du bien-être »	Vous appréciez la présence d'un accompagnant	Gîte	7 vacanciers 2 accompagnants 6 chambres	Du samedi 23 juillet au samedi 6 août 2022	22
21	Séjour dans les Landes « Fêtes et gastronomie »	Vous appréciez la présence d'un accompagnant	Gîte	7 vacanciers 2 accompagnants 4 chambres	Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022	23
22	Séjour à Font Romeu « Jour de l'an dans la neige »	Vous appréciez la présence d'un accompagnant	Chalet de montagne	10 vacanciers 4 accompagnants 5 chambres	Du lundi 26 décembre 2022 au dimanche 1er janvier 2023	24



SÉNÉ

« Cirque et Animaux, Séné que du bonheur »

Séné est un petit coin de nature idéal pour les balades douces et calmes...

Les paysages marins se mêlent à la campagne préservée...



Accès PMR



Extérieurs sécurisés



Animaux



Détente



Baignade



Chambre individuelle



Repas livrés par un traiteur



Jeux



Arts créatifs



Promenades



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : le petit passeur entre Séné et Saint Armel, la réserve naturelle des marais salants, l'île aux moines et l'île d'Artz, le château de Suscinio et sa ferme fromagère, Vannes...

De nombreuses activités possibles :

- Découverte du cirque
- Parc de Branféré
- Cinéma
- Baignade à la piscine et à la mer
- Cuisine
- Restaurant



L'hébergement

L'hébergement est l'IME Le Bois de Liza à Séné. Séné est à côté de Vannes, dans le sud du Morbihan. Il y a 20 chambres individuelles. Les repas sont préparés par un traiteur.



Les informations pratiques

10 vacanciers et 8 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.

Les repas sont livrés par un traiteur.

Le ménage est effectué par une entreprise extérieure.



2 séjours d'une semaine (Tarif : 980 €) :

Du samedi 23 au samedi 30 juillet 2022

Du samedi 13 au samedi 20 août 2022

1 séjour de deux semaines (Tarif : 1980 €) :

Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022



Vous avez souvent besoin d'un accompagnateur

Bon à savoir : si vous avez des difficultés pour organiser votre venue sur le séjour, contactez Parenthèses pour l'organiser avec nous.



Infos sur www.adapei56.com



PLOËRMEL

« Découvertes artistiques, contes et légendes »

*Ploërmel est à deux pas de la forêt de Brocéliande...
Le lac au Duc offre de nombreuses activités pour tous les goûts...*



Accès PMR



Extérieurs sécurisés



Cuisine



Détente



Chambre individuelle



Repas livrés par un traiteur



Jeux



Arts créatifs



Promenades



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : Le lac au Duc, la base de loisirs de Tremelin, les jardins de Brocéliande, Beignon, l'univers du poète ferrailleur à Lizio, le château de Josselin, Les forges de Paimpont de nuit...

De nombreuses activités possibles :

- Découverte d'activités artistiques
- Balades contées à la Forêt de Brocéliande
- Parc de Branféré
- Cinéma
- Baignade à la piscine
- Cuisine et Restaurant



L'hébergement

L'hébergement est l'IME Les Bruyères à Ploërmel. Ploërmel est entre Vannes et Rennes, dans le Morbihan. Il y a 20 chambres individuelles.



Les informations pratiques

10 vacanciers et 8 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.

Les repas sont livrés par un traiteur.

Le ménage est effectué par une entreprise extérieure.



2 séjours d'une semaine (Tarif : 980 €) :

Du samedi 23 au samedi 30 juillet 2022

Du samedi 30 juillet au samedi 6 août 2022

1 séjour de deux semaines (Tarif : 1980 €) :

Du samedi 6 au samedi 20 août 2022



Vous avez souvent besoin d'un accompagnateur

Bon à savoir : si vous avez des difficultés pour organiser votre venue sur le séjour, contactez Parenthèses pour l'organiser avec nous.



Infos sur www.adapei56.com



PLOEMEUR 1

« Des vacances festives »

Se baigner, pique-niquer, pêcher, se balader...

Avec le climat en plus, quel régal !

On aime aussi ses petits ports et les grandes étendues de plage face à Groix...



Accès PMR Extérieurs sécurisés



Animaux



Détente



Escaliers



Chambre individuelle



Repas livrés par un traiteur



Baignade



Arts créatifs



Promenades



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : Fort bloqué, pointe du Talud, village de Lomener et Kerroch, promenade à dos d'âne, Le marché de Ploemeur, parc naturel de Sterou, Lorient...

De nombreuses activités possibles :

- Le haras d'Hennebont et son spectacle
- Festival interceltiques
- Visite des îles
- Cinéma
- Plage et baignade
- Excursion en bateau
- Restaurant



L'hébergement

L'hébergement est l'IME du Fort bloqué à Ploemeur.

Ploemeur est à côté de Lorient, dans le sud du Morbihan. Il y a 10 chambres individuelles.



Les informations pratiques

7 vacanciers et 3 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.
Les repas sont livrés par un traiteur le soir.



2 séjours d'une semaine (Tarif : 952 €) :

Du samedi 23 au samedi 30 juillet 2022

Du samedi 13 au samedi 20 août 2022

1 séjour de deux semaines (Tarif : 1 845 €) :

Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022



Vous avez parfois besoin d'un accompagnateur

Bon à savoir : si vous avez des difficultés pour organiser votre venue sur le séjour, contactez Parenthèses pour l'organiser avec nous.



Infos sur www.adapei56.com



PLOEMEUR 2

« Yec'hed mat ! Culture Bretonne »

Se baigner, pique-niquer, pêcher, se balader...

Avec le climat en plus, quel régal !

On aime aussi ses petits ports et les grandes étendues de plage face à Groix...



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : Fort bloqué, pointe du Talud, village de Lomener et Kerroch, promenade à dos d'âne, Le marché de Ploemeur, parc naturel de Sterou, Lorient...

De nombreuses activités possibles :

- Le haras d'Hennebont et son spectacle
- Festival interceltiques
- Visite des îles
- Cinéma
- Plage et baignade
- Excursion en bateau
- Restaurant



L'hébergement

L'hébergement est l'IME de Kerdiret à Ploemeur.

Ploemeur est à côté de Lorient, dans le sud du Morbihan. Il y a 10 chambres individuelles.



Les informations pratiques

7 vacanciers et 3 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.
Les repas sont livrés par un traiteur le soir.



2 séjours d'une semaine (Tarif : 952 €) :

Du samedi 23 au samedi 30 juillet 2022

Du samedi 13 au samedi 20 août 2022

1 séjour de deux semaines (Tarif : 1 845 €) :

Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022



Vous avez parfois besoin d'un accompagnateur

Bon à savoir : si vous avez des difficultés pour organiser votre venue sur le séjour, contactez Parenthèses pour l'organiser avec nous.



Infos sur www.adapei56.com



Accès PMR Extérieurs sécurisés



Animaux



Détente



Escaliers



Chambre individuelle



Repas livrés par un traiteur



Baignade



Arts créatifs



Promenades



QUISTINIC

« Campagne et animaux »

A la campagne et au calme au milieu d'un patrimoine préservé et au bord du Blavet...

Prenez le temps d'apprécier et de vous reconnecter à l'essentiel !



Accès PMR



Animaux



Détente



Chambre avec lit couple



Repas confectionnés sur place



Jeux



Cuisine



Randonnées



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : le Ria d'Étel, Gâvres, Saint Cado, Plouhinec, Port Louis, l'écluse de Pont-Augan, Pont-Scorff et ses artisans, Poul Fetan...

De nombreuses activités possibles :

- Le haras d'Hennebont et son spectacle
- Promenade avec un âne
- Balade en calèche
- Le train Napoléon Express
- Assister à la traite des vaches
- Excursion en bateau électrique sur le Blavet
- Restaurant



L'hébergement

Vous logez dans 2 anciennes granges complètement rénovées. 2 hébergements tout confort l'un en face de l'autre à Quistinic comprenant 8 chambres. Vous pourrez profiter d'un grand terrain extérieur et d'un grand hangar à jeux.



Les informations pratiques

8 vacanciers et 3 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus. Les repas sont élaborés par les accompagnants.



3 séjours d'une semaine (Tarif : 990 €) :

Du samedi 30 juillet au samedi 6 août 2022

Du samedi 6 au samedi 13 août 2022

Du samedi 13 au samedi 20 août 2022



Vous avez parfois besoin d'un accompagnateur

Bon à savoir : si vous avez des difficultés pour organiser votre venue sur le séjour, contactez Parenthèses pour l'organiser avec nous.



Infos sur www.adapei56.com



MAINE ET LOIRE

« Entre ville et nature »

Une super piscine vous attend à l'endroit même du gîte. Vous serez proche de la ville d'Angers, de la Loire et de la pleine nature... C'est simple, prenez le temps de savourer l'art de vivre Angevin !



Accès PMR



Piscine privée sur place



Shopping



Baignade



Chambre avec lit couple



2 personnes par chambre



Repas confectionnés sur place



Jeux



Cuisine



Promenades



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : La ville d'Angers et ses ruelles historiques, découvrez la route des vignobles, les bords de Loire, les guinguettes aux ambiances festives, les troglodytes...

De nombreuses activités possibles :

- Terra Botanica
- Visite de la maison Ladubay
- Parc oriental de Maulévrier
- Découverte du métier de vigneron
- Le cadre noir de Saumur (cheval)
- Balade en bateau du la Loire
- Restaurant



L'hébergement

Un très beau gîte tout confort avec une piscine privée situé en bord de forêt. Il est composé de 5 chambres dont 2 accessibles PMR.

Le gîte est à 20 minutes d'Angers en direction de Saumur.



Les informations pratiques

7 vacanciers et 3 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.

Les repas sont élaborés par les accompagnants.



1 séjour de deux semaines (Tarif : 1 890 €) :

Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022



Vous avez parfois besoin d'un accompagnateur

Bon à savoir : les transports aller et retour du séjour sont organisés par Parenthèses. Nous conviendrons ensemble du lieu qu'il est possible de prévoir pour venir vous chercher et vous ramener.



Infos sur www.adapei56.com



FONT-ROMEU

« Le nez dans la poudreuse »

L'air de la montagne rien que pour vous !! Venez vous détendre avec des activités thermales mais aussi découvrir le ski et la joie des soirées conviviales autour d'une raclette...



Accès PMR



Repas confectionnés sur place



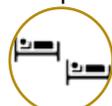
Détente



Baignade



Chambre avec lit couple



2 personnes par chambre



Jeux



Promenades



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : Terre aux multiples facettes, Font Romeu et la Cerdagne vous accueillent dans un cadre magnifique et authentique. Découvrez toute la culture et l'histoire locale avec son grand hôtel, sa chapelle de l'Hermitage...

De nombreuses activités possibles :

- Ski ou handi-ski
- Chien de traineau
- Baignade dans les thermes d'eau chaude
- Restaurant traditionnel



L'hébergement

Vous serez logés dans un magnifique chalet de montagne en bois situé à Saint-Pierre Del Forçat à 15 minutes (selon la neige) des pistes de ski de Font-Romeu. Il est composé de 5 chambres et d'un grand salon convivial. Le chalet est grand mais il faut être d'accord pour partager sa chambre.



Les informations pratiques

8 vacanciers et 4 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.

Les repas sont élaborés par les accompagnants.



1 séjour d'une semaine (Tarif : 1 345 €) :

Du samedi 28 janvier au samedi 4 février 2023



Vous avez parfois besoin d'un accompagnateur

Bon à savoir : les transports aller et retour du séjour sont organisés par Parenthèses. Nous conviendrons ensemble du lieu qu'il est possible de prévoir pour venir vous chercher et vous ramener.



Infos sur www.adapei56.com



SAINT-PIERRE QUIBERON 1

« Découverte et tourisme »

La mer est là, face au gîte, pour la baignade, les jeux de plage, manger une glace, prendre le bateau... Un magnifique sentier côtier longe l'extraordinaire côte sauvage.



Lorient Saint-Pierre
Quiberon



Extérieurs sécurisés



Chambre avec
lit couple



Randonnées



Baignade



Chambre
individuelle



Restaurant sur place



Jeux



Shopping



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : la côte sauvage, Portivy, Quiberon en train touristique, les îles du large : Belle-île-en-mer, Houat et Hoedic, Port Haliguen, la pointe du Conguel...

De nombreuses activités possibles :

- Calèche sur la côte sauvage
- Rosalie
- Train touristique
- Balade en bateau
- Visite des îles
- Balades contées



L'hébergement

L'École nationale de Voile, sur la presqu'île de Quiberon vous ouvre ses portes et vous permettra de profiter pleinement de vos vacances.

Il y a une chambre individuelle pour tout le monde. Vous serez en pension complète.



Les informations pratiques

8 vacanciers et 2 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.
Pension complète dans le restaurant du site.



1 séjour de deux semaines (Tarif : 1 850 €) :

Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022

1 séjour d'une semaine (Tarif : 960 €) :

Du samedi 13 au samedi 20 août 2022



Vous êtes autonome et vous appréciez la présence d'un animateur

Bon à savoir : si vous avez des difficultés pour organiser votre venue sur le séjour, contactez Parenthèses pour l'organiser avec nous.



Infos sur <https://www.envsn.sports.gouv.fr/>



SAINT-PIERRE QUIBERON 2

« Mer et voile »

La mer est là, face au gîte, pour la baignade, les jeux de plage, manger une glace, prendre le bateau... Un magnifique sentier côtier longe l'extraordinaire côte sauvage.



Extérieurs sécurisés



Chambre avec lit couple



Randonnées



Baignade



Chambre individuelle



Restaurant sur place



Jeux



Shopping



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : la côte sauvage, Portivy, Quiberon en train touristique, les îles du large : Belle-île-en-mer, Houat et Hoedic, Port Haliguen, la pointe du Conguel...

De nombreuses activités possibles :

- Voile
- Bouée tractée
- Char à voile
- Visite d'un ostréiculteur
- Visite des îles
- Pêche en bord de mer



L'hébergement

L'École nationale de Voile, sur la presqu'île de Quiberon vous ouvre ses portes et vous permettra de profiter pleinement de vos vacances.

Il y a une chambre individuelle pour tout le monde. Vous serez en pension complète.



Les informations pratiques

8 vacanciers et 2 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.
Pension complète dans le restaurant du site.



1 séjour de deux semaines (Tarif : 1 850 €) :

Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022

1 séjour d'une semaine (Tarif : 960 €) :

Du samedi 13 au samedi 20 août 2022



Vous êtes autonome et vous appréciez la présence d'un animateur

Bon à savoir : si vous avez des difficultés pour organiser votre venue sur le séjour, contactez Parenthèses pour l'organiser avec nous.



Infos sur <https://www.envsn.sports.gouv.fr/>



MONTAGNE ET CHATEAUX

« De grands espaces, de la culture et du bien-être ! »

Du 23 au 30 juillet : Venez en pleine nature au sommet d'une montagne. Vous adorerez le cadre apaisant et les infrastructures incroyables du gîte (piscine, sauna, jacuzzi, terrain de sport).

Du 30 juillet au 6 août : Vous serez idéalement placé pour découvrir les châteaux de la Loire mais aussi les spectacles et festivités locales !



Escaliers



Chambre avec lit couple



Détente



Baignade



2 personnes par chambre



Repas confectionnés sur place



Jeux



Promenades



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : Vivez vos vacances en 2 temps ! Une première partie dans les montagnes des Gorges du Tarn durant laquelle vous pourrez voir des paysages magnifiques et de nombreux animaux.

La deuxième partie vous fera découvrir la culture des châteaux de la Loire, les festivités locales et les animaux du zoo de Beauval.

De nombreuses activités possibles :

- Découverte de la réserve des bisons
- Balade en barque sur le Tarn
- Visite du parc des loups de Gévaudan
- Visite du Château de Chambord + spectacles
- Zoo de Beauval



L'hébergement

23 au 30 juillet : Logez dans un super village de gîte (3 logements) et profitez de la piscine, du sauna et du jacuzzi à volonté. Il y a 6 chambres

30 juillet et 6 août : Un ancien moulin entièrement rénové avec une grande piscine intérieure. Il y a 5 chambres



Les informations pratiques

7 vacanciers et 2 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.

Les repas sont élaborés par les accompagnants.



1 séjour de deux semaines (Tarif : 1 890 €) :

Du samedi 23 juillet au samedi 6 août 2022



Vous êtes autonome et vous appréciez la présence d'un animateur

Bon à savoir : les transports aller et retour du séjour sont organisés par Parenthèses. Nous conviendrons ensemble du lieu qu'il est possible de prévoir pour venir vous chercher et vous ramener.



Infos sur www.adapei56.com



LANDES

« Fêtes et gastronomie »

Une ambiance et un environnement qui ne vous laisseront pas indifférents... Profitez un maximum du soleil, de l'océan et les spécialités locales ! A vous les grands espaces !!



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : Les Landes regorgent de richesses historiques, architecturales et naturelles à travers ses châteaux, grottes, musées ou ses magnifiques paysages. Découvrez également une gastronomie remarquable ! Entre produits de la mer, charcuteries et desserts gourmands...

De nombreuses activités possibles :

- 1 journée en Espagne
- Fromagerie Basque
- Visite d'une ferme de fabrication de jambon
- Parc aventure
- Fêtes locales



L'hébergement

Villa tout confort avec piscine extérieure et un beau jardin. La maison a été choisie pour sa localisation parfaite, très proche de l'océan mais ne dispose que de 4 chambres. Il faudra accepter de partager sa chambre et de ne pas avoir un énorme espace personnel.



Les informations pratiques

7 vacanciers et 2 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.
Les repas sont élaborés par les accompagnants.



1 séjour de deux semaines (Tarif : 1 890 €) :

Du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2022



Vous êtes autonome et vous appréciez la présence d'un animateur

Bon à savoir : les transports aller et retour du séjour sont organisés par Parenthèses. Nous conviendrons ensemble du lieu qu'il est possible de prévoir pour venir vous chercher et vous ramener.



Infos sur www.adapei56.com



Escaliers



Chambre avec lit couple



Détente



Baignade



2 personnes par chambre



Repas confectionnés sur place



Jeux



Promenades



FONT-ROMEU

« Jour de l'an dans la neige »

L'air de la montagne rien que vous !! Venez vous détendre avec des activités thermales mais aussi découvrir le ski et la joie des soirées conviviales autour d'une raclette...



Chambre avec lit couple



2 personnes par chambre



Repas confectionnés sur place



Détente



Baignade



Jeux



Promenades



Les activités de ce séjour

Des lieux à découvrir : Terre aux multiples facettes, Font-Romeu et la Cerdagne vous accueillent dans un cadre magnifique et authentique. Découvrez toute la culture et l'histoire locale avec son grand hôtel, sa chapelle de l'Hermitage...

De nombreuses activités possibles :

- Ski ou handi-ski
- Chien de traîneau
- Baignade dans les thermes d'eau chaude
- Restaurant traditionnel
- Grande Fête pour le 1er de l'an



L'hébergement

Vous serez logés dans un magnifique chalet de montagne en bois situé à Saint-Pierre Del Forçat à 15 minutes (selon la neige) des pistes de ski de Font-Romeu. Il est composé de 5 chambres et d'un grand salon convivial. Le chalet est grand mais il faut être d'accord pour partager sa chambre.



Les informations pratiques

10 vacanciers et 4 accompagnants

Transport sur place en voiture ou minibus.

Les repas sont élaborés par les accompagnants.



1 séjour de 7 jours (Tarif : 1 246 €) :

2022

Du lundi 26 décembre 2022 au dimanche 1 janvier 2023



Vous êtes autonome et vous appréciez la présence d'un animateur

Bon à savoir : les transports aller et retour du séjour sont organisés par Parenthèses. Nous conviendrons ensemble du lieu qu'il est possible de prévoir pour venir vous chercher et vous ramener.



Infos sur www.adapei56.com



BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

Téléphone personnel :

Etablissement ou Service :

Personne soutien à l'inscription :

Assurance Annulation :

O oui

O non

24 euros / séjour

CHOIX

Séjour n°

Lieu du Séjour

CHOIX N°1

CHOIX N°2

CHOIX N°3

Ce bulletin ne vaut pas inscription définitive.

Il faut remplir le dossier d'inscription et nous le renvoyer pour que nous puissions valider définitivement votre venue.

Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet de l'ADAPEI 56

Ou

Sur simple demande par mail : yacancesetloisirs@adapei56.net

Par téléphone : 02 97 63 36 36

Service (Parenthèse)

2 allée de Tréhornec – BP116 - 56000 Vannes Cedex

02 97 63 31 55



PHOTO
OBLIGATOIRE

VOS HABITUDES DE VIE

Numéro de dossier (à remplir par l'ADAPEI à la réception du dossier) : _____

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Né(e) le : Sexe : Masculin Féminin

Personne Soutien à l'accompagnement du dossier :

Tel :

NOM et prénom du curateur/tuteur ou responsable légal :

Mail :@..... Tel :

Personne à joindre en cas d'urgence durant le séjour (*NOM Prénom*) :

Qualité :

Adresse :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

1^{er} choix de séjour :

2^{ème} choix de séjour :

VOTRE PROJET DE SÉJOUR

- Pour quelles raisons avez-vous choisi ce séjour ?

.....

.....

.....

.....

- Quelles sont vos attentes ?

.....

.....

.....

.....

Pour que l'offre de séjour vous satisfasse, parlez-nous un peu de vous ...¹

VOTRE MOBILITÉ ET VOS DÉPLACEMENTS

Merci d'entourer l'accompagnement qui vous correspond :

Mobilité et déplacement :

Pas de besoin spécifique : se déplace seul (et se repère seul)	_____	Attention particulière et aide au repérage : a besoin de préparation spécifique pour se déplacer seul ou présence discrète de l'encadrement
Aide permanente : a besoin d'une présence ou d'une aide individuelle, personnalisée, systématique pour se déplacer	_____	Aide régulière et/ou vigilance soutenue : a besoin d'accompagnement pour se déplacer en dehors d'un périmètre restreint



Pour définir un accompagnement qui vous convienne, nous aurions besoin d'en savoir un peu plus...

Je viendrai en vacances avec :

- Une canne
- Un déambulateur
- Un fauteuil roulant manuel Si oui, pliant : Oui Non
- Un fauteuil roulant électrique Si oui, dimension :
Hauteur : cm Largeur : cm Profondeur : cm Poids : kg

Utilisez-vous ce moyen de déplacement ? : Tout le temps Occasionnellement

Portez-vous des chaussures orthopédiques ? : Oui Non

Devons-nous prévoir une location de matériel médical ? : **(Nous louons le matériel, ordonnance obligatoire)**

- Lève-personne (si oui il est fortement recommandé de venir avec ses propres sangles)
- Verticalisateur
- Lit médicalisé Si oui, Barrières Potence
- Siège de douche

Passage infirmier Oui Non - Si oui, précisez les actes (Normacol, nursing, soin cutané...) / Soyez le plus précis possible (moment et temps d'intervention...) :

Pour les sorties :

- Avez-vous l'habitude de vous déplacer : A pied - A vélo - Voiture personnelle
- Marchez-vous seul(e) ? : Oui Non + de 60 minutes 30 minutes Accomagné
- Avez-vous besoin :
 - D'un fauteuil confort D'un déambulateur Du bras d'un accompagnant
- Autres, précisez :
- Êtes-vous fatigué(e) rapidement ? Oui Non
- Appréciez-vous être dans des lieux publics ? Oui Non
- Pouvez-vous monter seul(e) dans un minibus ? Oui Non
- Pouvez-vous faire les transferts de votre fauteuil au siège du véhicule ? Oui Non
- J'ai un appui plantaire (je peux m'appuyer sur mes jambes pour faire un transfert) Oui Non

¹ Merci de répondre le plus précisément possible pour que l'offre de séjour convienne à vos besoins, vos envies et à vos attentes.
2

VOTRE VIE QUOTIDIENNE AU NIVEAU DE VOTRE HYGIÈNE

Merci d'entourer l'accompagnement qui vous correspond :

Vie quotidienne (repas, toilettes, habillage) :



Vie sociale et comportement :

Pour définir un accompagnement qui vous convienne, nous aurions besoin d'en savoir un peu plus...

Faites-vous votre toilette : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale

Vous douchez-vous : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale

Avez-vous l'habitude de prendre : Un bain Une douche Les deux

A quelle fréquence ? :

Vous brossez-vous les dents : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale

Vous rasez-vous : Seul Avec un accompagnement Avec une guidance verbale

Vous coiffez-vous : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale

Reconnaissez-vous vos vêtements : Oui Non

Vous habillez-vous : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale

Changez-vous vos vêtements : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale

Vous changez-vous : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale

Allez-vous aux toilettes : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale

Portez-vous des protections : Oui Non

Êtes-vous énurétique : Oui Non

Êtes-vous encoprétique : Oui Non

Remarques utiles :

.....

.....

.....

VOS HABITUDES DE SOMMEIL

Pour vous proposer une chambre et un accompagnement qui vous conviennent, dites-nous un peu plus...

- A quelle heure vous levez-vous ? Le réveil est-il difficile ? Oui Non
- A quelle heure vous couchez vous ? Avez-vous peur de l'obscurité ? Oui Non
- Avez-vous des difficultés à vous endormir ? Oui Non
- Avez-vous des rituels d'endormissement (préciser) ? Oui Non
- Avez-vous des angoisses nocturnes ? Oui Non
- Faites-vous des insomnies ? Oui Non Est-ce que vous vous levez la nuit ? Oui Non
- Faites-vous la sieste ? Oui Non
- Préférez-vous : Une chambre seul(e)
 Une chambre partagée?
- Avec quelle personne souhaitez-vous partager votre chambre ?
- Avez-vous déjà dormi sous une tente, caravane, mobil home : Oui Non
- Avez-vous des remarques dont vous souhaiteriez nous parler ?
.....
.....

VOTRE ALIMENTATION

- Est-ce que vous mangez : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale
- Est-ce que vous buvez : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale
- Avez-vous des troubles et/ou difficultés alimentaires ? Oui Non
- Si oui, pouvez-vous préciser : Boulimie Anorexie Potomanie
- Allergies alimentaires. Si oui, lesquelles :
- Risque de fausse route. Si oui, faut-il mixer vos aliments ? Oui Non
Faut-il gélifier votre boisson ? Oui Non
- Avez-vous un régime alimentaire ? Oui Non (*fournir une copie de votre ordonnance*).
- Avez-vous une contre-indication : Pour le Café Oui Non
- Pour l'alcool : Oui Non
- Pour certains aliments : Oui Non
- Avez-vous des remarques dont vous souhaiteriez nous parler (des préférences, des rejets) ?
.....
.....

VOTRE ARGENT PERSONNEL

- Comment gérez-vous votre argent ? Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale
- Connaissez-vous la valeur de l'argent ? Oui Non
- Savez-vous faire des achats : Seul(e) Avec un accompagnement Avec une guidance verbale
- Avez-vous un budget tabac à respecter ? : Oui Non
- Avez-vous des remarques que vous souhaiteriez partager ?
.....
.....

VOTRE COMPORTEMENT

Pour bien vous accompagner, nous avons besoin de connaître votre comportement habituel...

De manière générale, vous êtes une personne : (décrivez votre caractère)

.....

Allez-vous plutôt vers : Des personnes connues Des personnes inconnues

Face à une difficulté, vous avez l'habitude de :

- Gérer Seul(e) Oui Non
- Demander de l'aide Oui Non
- Vous mettre en retrait Oui Non
- Vous montrer agressif Contre vous-même Contre les autres Contre les objets Non

Précisez :

Comment pouvons-nous vous aider face à une difficulté ?

.....

Vous arrive-t-il de fuguer ? Oui Non

Avez-vous des phobies ? Oui Non

Si oui, pouvez-vous nous en dire plus ?

Avez-vous un objet « fétiche » ? Oui Non. Quel est-il ?

Avez-vous des rituels ? Oui Non

Si oui, pouvez-vous nous en dire plus ?

Pouvez-vous avoir peur ou être angoissé(e) lors d'évènements particuliers : Oui Non

Si oui, lesquels :

Comment pouvons-nous vous aider à vous rassurer ?

Remarques utiles :

VOTRE COMMUNICATION

Est-ce que vous parlez ? Oui Non

Savez-vous écrire : Seul(e) Avec un accompagnement Non

Savez-vous lire : Seul(e) Avec un accompagnement Non

Réussissez-vous à vous faire comprendre : Seul(e) Avec un accompagnement Non

Savez-vous téléphoner ? Seul(e) Avec un accompagnement Non

Communiquez-vous à l'aide : D'attitudes, un gestuel ou objets à valeur de communication

De pictogrammes, de photos ou d'autres moyens : Précisez.....

De cris, vocalises ou autres signes oraux à valeur codifiée

Remarques utiles :

.....

VOS SORTIES

- Sortez-vous seul ? Oui Non
- Sortez-vous seul en petit groupe sans accompagnement ? Oui Non
- Vous repérez-vous : Dans le temps Dans l'espace
- Savez-vous demander votre chemin ? Oui Non
- Savez-vous lire les panneaux indicateurs ? Oui Non
- Mémorisez-vous : Un lieu à atteindre Un trajet
- Êtes-vous à l'aise dans de nouveaux lieux ? Oui Non
- Supportez-vous les lieux publics ? Oui Non
- Savez-vous lire l'heure ? Oui Non
- Savez-vous rentrer à l'heure ? Oui Non

VOS ACTIVITÉS ET LOISIRS

- Savez-vous choisir parmi plusieurs activités ? Seul(e) Avec un accompagnant Non
- Pour vous aider à choisir nous pouvons utiliser :
- Un texte de présentation de l'activité
 - Une photo ou une image de l'activité
 - Une présentation ou explication orale
- Pratiquez-vous régulièrement : Une activité sportive Un loisir Si oui
quoi :

Quelles sont vos activités régulières, vos centres d'intérêts, vos passe-temps (dessins, peinture, lecture...)?
.....
.....
Avez-vous une contre-indication à la baignade ? Oui Non
Savez-vous nager ? Oui Non

C'EST QUOI LES VACANCES ?

- Pour vous les vacances c'est plutôt :
- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Faire du sport | <input type="checkbox"/> Faire des randonnées | <input type="checkbox"/> Faire des Jeux de société |
| <input type="checkbox"/> Détente et Repos | <input type="checkbox"/> Faire des visites | <input type="checkbox"/> Voir d'autres personnes |
| <input type="checkbox"/> Voir des animaux | <input type="checkbox"/> Être à la Mer | <input type="checkbox"/> Aller au restaurant |
| <input type="checkbox"/> Être à la Campagne | <input type="checkbox"/> Se baigner | <input type="checkbox"/> Sortir le soir |
| <input type="checkbox"/> Bien manger | <input type="checkbox"/> Boire un verre au bar | <input type="checkbox"/> Faire des activités nautiques |
| <input type="checkbox"/> Faire la grasse matinée | <input type="checkbox"/> Ne rien faire | |

Une demande particulière ? :

Droit à l'image

- En cochant cette case je m'oppose à la diffusion et à l'exploitation par Parenthèses de photos ou d'images me représentant. Cela dans le cadre de publications visant à présenter les activités développées par le service (catalogue, site internet, flyers, cadres photos, album souvenirs...).

Santé – Informations Médicale - CONFIDENTIEL

Les informations contenues dans ce document sont confidentielles, elles sont destinées aux professionnels de santé

Numéro de sécurité sociale :

Caisse d’Affiliation : ALD 100% : oui non

Mutuelle : Numéro de Carte de Mutuelle :

Pour le séjour : Fournir la carte vitale et la carte mutuelle

Nom, Prénom, Adresse et téléphone du Médecin Traitant :

Est-il joignable pendant le séjour ? : oui non

Si la réponse est négative, Nom, Prénom du médecin joignable pendant le séjour :

.....
Déficience : Intellectuelle Cognitive Motrice Sensoriel Psychique

Autres Pathologies associées :

Groupe Sanguin : Taille : Poids :

Vaccination Tétanos (ou DTP, Tetracoq...) à jour : oui non

Vaccination Hépatite B à jour : oui non

Ordonnance du : prescrite par :

(fournir l’ordonnance lors du séjour)

Autres prescriptions complémentaires utiles :

Lieu, date et signature :

Le Vacancier :

Le Mandataire si nécessaire

Le Médecin

Autorisation d’hospitalisation et/ou d’intervention chirurgicale

Nous, soussignés, le vacancier et/ou son mandataire : NOM et Prénoms

.....
Autorisons le transfert à l’Hôpital par un service d’urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d’urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur la personne dénommée ci-dessous (Nom et prénoms) :

Fait à le

Signature du Vacancier et/ou du Mandataire :



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions d'exercice et de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au « a » de l'article L141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1- La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3- Les prestations de restauration proposées ;
- 4- La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5- Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6- Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7- La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8- Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9- Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
- 10- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11- Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;

12- L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13- Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R.211-15 à R211-18.

Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1- Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2- La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3- Les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5- Les prestations de restauration proposées ;
- 6- L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7- Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8- Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;
- 9- L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10- Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11- Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12- Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13- La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans les cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;

Service (Parenthèse)

2 allée de Tréhornec – BP116 - 56000 Vannes Cedex

02 97 63 31 55



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- 14- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15- Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 16- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17- Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.
- 18- La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19- L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.
Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20- La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4
- 21- L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il reconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées, soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R.211-4.

Service (Parenthèse)

2 allée de Tréhornec – BP116 - 56000 Vannes Cedex

02 97 63 31 55



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

1. Contrat et acceptation des conditions particulière de vente

1.1 En signant le bulletin d'inscription ou tout autre document contractuel de l'organisateur valant inscription /réservation, le client reconnaît avoir pris connaissance de l'intégralité des termes formant le contrat de vente, notamment les conditions générales et particulières de vente et les accepter expressément.

1.2 La demande d'inscription doit être singée par le client majeur ou son représentant légal ou pour les mineurs par le représentant légal.

1.3 Les informations communiquées au client peuvent être modifiées par écrit avant la date de l'inscription/réservation ou après celle-ci dans les conditions des présentes.

2. Prix

Les tarifs figurant sur les brochures ou sur le site internet de l'ADAPEI 56 sont exprimés en euros par groupe ou par personne. Les prix varient en fonction de la date, du voyage et du nombre de participants.

Nos prix sont calculés de manière forfaitaire incluant un ensemble de prestations décrites dans les programmes. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits et ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées. Si, en raison des horaires imposés par les compagnies aériennes, la première et la dernière journée se trouvent écourtées par une arrivée tardive ou un départ très matinal, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Les prix comprennent :

- L'hébergement et la pension comme décrite au programme
- Les activités, visites, excursions éventuelles contenues dans la brochure ainsi que celles proposées par l'équipe d'animation (les conditions météorologique peuvent modifier certaines activités ou les annuler).
- L'encadrement
- Les déplacements au cours du séjour
- Les frais d'organisation

De manière générale, seules les prestations mentionnées explicitement dans les descriptifs des voyages sont comprises dans le prix. Les prestations ne sont pas incluses : Les frais d'acheminement jusqu'au lieu de séjour et jusqu'au domicile, Les achats personnels ainsi que toute dépense liée à une activités

non prévue au programme, les frais médicaux, l'assurance annulation.

3. Validation de l'inscription, Acompte et paiement du solde

Les inscriptions aux séjour sont prises dans la limite des places disponibles. L'inscription ne pourra être validée qu'à réception :

- Du contrat de vente et de la fiche d'inscription correctement et intégralement complétés
- accompagnée de ses annexes éventuelles
- Du versement d'un acompte de 250 euros pour une semaine de séjour.
- Du versement d'un acompte de 500 euros pour deux semaines de séjour.

Le séjour ou l'activité doit être intégralement réglé(e) au plus tard 30 jours avant la date du départ. Les règlements peuvent être effectués, par virement, par chèque ou par chèques vacances ANCV.

Un échelonnement des paiements pourra être étudié. Le n'ayant pas soldé son séjour à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Des frais d'annulation seront alors retenus conformément à l'article 5.

4. Modification ou annulation d'un séjour du fait de Paranthèses :

Certains voyages sont subordonnées à un nombre de participants minimum. Dans le cas où celui-ci ne serait pas atteint, Paranthèses se réserve le droit de modifier ou d'annuler la prestation de voyages au plus tard 21 jours avant le jour du départ. S'il s'agit d'une modification, une proposition est transmise au client qui doit communiquer son acceptation ou son refus dans un délais de 7 jours. A défaut de réponse dans les délais impartis, le client est présumé opter pour l'annulation du contrat. S'il s'agit d'un annulation, Paranthèses procédera au remboursement des sommes versées sans possibilité d'obtenir des indemnités de pénalité.

5. Désistement – Annulation du fait de l'acheteur :

Toute demande de désistement ou d'annulation doit être adressée à Paranthèses par courrier électronique ou courrier postal avec accusé réception, la date de réception faisant foi. Sont considérés comme des



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

annulations, la défection du client après signature du devis, les demandes du client de modification de la ville de départ, de la destination, de l'hôtel ou hébergement et des prestations précédemment validées.

En cas d'annulation de la part du client, le remboursement des sommes versées interviendra

après déduction faite des frais d'annulation dont le montant varie selon la date de l'annulation. Dans tous les cas, des frais de dossier de 50€ seront retenus.

Le barème suivant sera appliqué :

- Plus de 45 jours avant le départ, il sera retenu le montant de l'acompte (250€ ou 500€).
- De 44 à 21 jours avant le départ, il sera retenu 70 % du prix total du séjour.
- Moins de 21 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du prix total du séjour.

6. Assurance Annulation (facultative) :

Le client à la possibilité de souscrire une assurance annulation multirisque sans motif (condition de l'assurance disponible sur le site internet ou sur simple demande) qui s'élève à 24 euros. Cette souscription est vivement recommandé par Parenthèses.

Durée des garanties :

- La garantie "Annulation" prend effet le jour de votre souscription au contrat d'assurance etexpire le jour de votre départ en voyage.

- La durée de validité des autres garanties correspond aux dates du séjour indiquées sur lafacture délivrée par l'organisateur de voyages, avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.

L'assurance annulation sans motif vous offre la possibilité d'obtenir le remboursement de votre voyage sans avoir à fournir de justificatifs (une franchise de 30% des frais est conservée par l'assureur).

7. Assurances Responsabilité Civile :

Parenthèses a souscrit une assurance de responsabilité civile (contrat n° 06188484X) auprès de Groupama, liée à l'activité d'organisation et/ou de vente de voyages et/ou séjours touristiques pour un montant de 1.000.000€ dont perte, vol ou détérioration de bagages confiés à hauteur de 20.000 € par année et application d'une franchise de 200€.

Garantie financière : Groupama.

8. Responsabilité civile du vacancier :

Chaque vacancier est couvert par sa propre assurance responsabilité civile. Tout dégât ou accident provoqué par lui-même sera à sa charge et donc à déclarer par ses responsables légaux auprès de sa propre assurance.

9. Frais médicaux :

Les vacanciers sous traitement viendront équipés d'un semainier rempli et d'une ordonnance à jour. A défaut, Parenthèses se réserve le droit d'acheter le semainier et de le faire remplir par un professionnel de santé aux frais de la personne en charge de l'inscription.

Les frais médicaux (médecin, pharmacie) sont à la charge des participants. Dans le cas où Parenthèses avance ces frais, une demande de remboursement récapitulative sera adressée au vacancier ou à son représentant à la fin du séjour. A réception du règlement, Parenthèses adressera en retour la feuille de soin ouvrant droit au remboursement par l'assurance maladie.

10. Apptude au séjour :

Chaque inscription est validée après étude de la fiche d'inscription et des documents annexes fournis. Toute information pouvant nuire au bon accueil du vacancier et au bon déroulement du séjour doit être déclarée au préalable par l'inscrivant : inapptude à la vie en collectivité, difficulté motrice importante, besoin de manipulation technique, appareillage.

Dans le cas contraire, découvrant des écarts avec les capacités de prise en charge, Parenthèses seréserve le droit de transférer la personne sur un séjour mieux adapté ou de mettre fin au séjour ou après en avoir informé sa famille ou son tuteur légal. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être consenti et les frais occasionnés par ce retour ou ce transfert seront à la charge du vacancier.

11. Réclamations :

Les réclamations doivent être adressées par courrier à l'Adapei56 dans un délai de 1 mois suivant lafin du séjour/activité. Après avoir rassemblé les informations nécessaires, une réponse circonstanciée sera apportée par l'Adapei56. Toutefois, la responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, espèces ou d'objets de valeur que les vacanciers auront choisi d'emporter sur le séjour.

Bonnes vacances avec Parenthèses !



Service Vacances et Loisirs - Siège Social de l'Adapei du Morbihan
2, Allée de Tréhornec - BP 116 - 56 003 VANNES Cedex
07 62 08 05 03

vacancesetloisirs@adapei56.net

www.adapei56.com



[/adapei.du.morbihan/](https://www.facebook.com/adapei.du.morbihan/)

N° d'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM056210001

N° d'agrément de Vacances Adaptées Organisées : AGR.035-2021-0002

